



Monsieur Stéphane LE FOLL

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, et de la Forêt

78 rue de Varennes

75349 Paris 07 SP

Paris, le 21 juillet 2015

Très signalé

Objet : Lettre Ouverte « Des mesures pour une filière laitière française forte »

Monsieur le Ministre,

Nous connaissons tous la crise que traversent actuellement les filières d'élevage. Dans le secteur du lait, la situation est grave à tous les niveaux de la chaîne, de la production à la transformation, au niveau mondial. Pour les coopératives laitières qu'elle représente et leurs associés-coopérateurs, ainsi que pour l'ensemble des acteurs du lait, la FNCL souhaite faire en sorte que des solutions soient trouvées, à court terme pour gérer l'urgence que vivent les éleveurs, mais aussi de façon pérenne pour sauver la filière laitière française.

Nous pensons qu'ensemble, avec l'aide des pouvoirs publics, il est possible de mener les actions nécessaires. Aujourd'hui, les coopératives laitières, leurs associés-coopérateurs, leurs administrateurs et leurs salariés, sont tous mobilisés pour accompagner les éleveurs et trouver des solutions.

Les coopératives laitières représentées par la FNCL sont des entreprises présentes sur tout le territoire, réunissant 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés, autour de très grandes marques (Candia, Entremont, Isigny Ste Mère, Paysan Breton...) ou encore de grandes appellations de fromages français comme le Comté ou le Saint-Nectaire.

Après plusieurs années d'embellie, le prix du lait est redescendu très bas, avoisinant 300 €/1000l. Pour autant, le discours ambiant sur la question mérite un sérieux ajustement : les 340 €/1000l avancés comme référence absolue à payer aux producteurs nient deux points fondamentaux.

Les transformateurs ne vendent pas que leurs marques aux distributeurs mais aussi des produits transformés sous marque distributeur ou « premier prix », beaucoup moins bien valorisés. Autre point, les prix agricoles, ne l'oublions pas, dépendent fortement des marchés à l'international. En un an, la cotation de la poudre de lait entier a chuté de 25%, celle du lactosérum de 35%. L'engorgement du marché européen conduit en outre à une augmentation massive des importations en France, de 49% sur le lait de consommation et de 28% sur l'emmental entre janvier et avril 2015.

Les distributeurs nient les coûts de transformation et de commercialisation qui sont pourtant des impondérables pour les transformateurs : R&D, innovation, ressources humaines et matérielles diverses pour assurer la production industrielle, créations ou rénovations de sites industriels...

La situation des éleveurs traduit, de façon criante et sans détour possible, la réalité de la filière : la France vit maintenant dans un monde laitier totalement dérégulé depuis la sortie des quotas. Dernière étape d'un processus enclenché il y a plus de dix ans, ce n'est pas cette échéance du 1er avril dernier qui a changé la donne mais la conjonction de plusieurs éléments :

- Le marché mondial, très volatile, nous expose à une concurrence accrue ;
- Élément plus spécifiquement français, des relations commerciales destructrices de valeur ;
- Mais également - ne nous cachons pas derrière des faux semblant - un retard de compétitivité de notre filière, au niveau des exploitations et des capacités industrielles et commerciales (à l'export notamment) ;
- Sans compter des pouvoirs publics européens qui continuent de penser - ou de feindre? - que l'activité laitière peut perdurer sans adapter les outils de prévention et de gestion de crise, notamment pour protéger la marge des éleveurs (à l'exemple du Farm Bill américain qui est en train de prouver son efficacité).

Chacun a un rôle et une part de responsabilité. La filière laitière française a tous les atouts pour rester dans la course : une sécurité sanitaire exemplaire, des produits de qualité reflétant la diversité de nos territoires et de nos productions, une image d'excellence à préserver, notamment à l'international.

Il est désormais urgent de faire un choix : celui de la perte de vitesse déjà enclenchée ou du dynamisme renouvelé. Les coopératives laitières, pour leur part, ont fait le second choix.

Les acteurs de la filière ont tout intérêt à s'inscrire dans un dialogue serein et constructif, en s'abstenant des rapports de force ; mais aussi en sortant du seul prisme du prix du lait, sans pour autant en faire abstraction. Nous ne pouvons pas maîtriser la volatilité mais nous pouvons apprendre à en gérer les effets. Pour ce faire, nous disposons de plusieurs leviers.

En premier lieu, la bataille de la compétitivité, que nous gagnerons en étant mobilisés dans le même sens, de la production à la transformation et à la commercialisation. Pour améliorer notre activité, nous devons réduire les écarts de compétitivité au niveau des exploitations, qui peuvent aller jusqu'à 30%. Nous devons consolider nos entreprises, les moderniser au niveau industriel et commercial en nous adaptant aux nouveaux enjeux et demandes des consommateurs. Nous devons donc diversifier nos marchés pour mieux amortir les effets de la volatilité et assurer un développement maîtrisé de notre production en lien avec ces marchés.

En second lieu, en tant que coopératives, nous devons continuer le travail engagé il y a cinq ans pour redynamiser notre gouvernance, former les administrateurs, mieux informer et réimpliquer les associés-coopérateurs dans la vie de LEUR outil qu'est la coopérative. Le modèle coopératif, et son système de gouvernance collective, est le plus pertinent pour répondre aux enjeux actuels. Il convient de pérenniser ces entreprises ancrées sur le territoire, avec des emplois non délocalisables, travaillant toujours dans une logique de long terme, en valorisant la production de lait de leurs adhérents partout en France.

Mais tout ceci portera ses fruits si les distributeurs cessent la guerre des prix dévastatrice qu'ils mènent depuis plusieurs années déjà. Ils doivent aussi privilégier le lait français et non se fournir de façon opportuniste en productions étrangères... Ce qui doit être aussi vrai pour la restauration collective.

Il faut également que les pouvoirs publics jouent le jeu, à deux titres.

Au niveau français :

- Le gouvernement doit assurer l'application de la loi Hamon pour que les relations commerciales soient désormais responsables.
- Il doit aussi soutenir la diversité des productions et de l'activité sur les territoires en mettant en place, en collaboration avec les régions et via les aides FEADER, une aide à la collecte dans les zones de montagne. Depuis longtemps demandée ! Sans un soutien financier aux entreprises encore présentes sur ces territoires, assurant notamment la production de fromages comme le Cantal ou le Saint-Nectaire, l'activité s'arrêtera, l'emploi également, au détriment de la diversité des productions, un des éléments de différenciation et de richesse de notre filière.

Au niveau européen :

- à court terme, le gouvernement doit peser de tout son poids pour que les niveaux de seuils d'intervention soient relevés afin que les aides soient plus réactives et adaptées aux crises auxquelles nous sommes confrontées, comme actuellement.
- A plus long terme, il doit préparer la PAC 2020, en concertation avec les acteurs de la filière, pour que de véritables outils de prévention et de gestion de crise soient effectifs, la volatilité étant désormais structurelle.

Aussi nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de considérer ces propositions et de pouvoir nous concerter afin d'agir ensemble pour la survie et le développement de la filière laitière française.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dominique Chargé
Président de la FNCL

